



EVOLUTION DES CHAMPIONNATS SENIORS DEPARTEMENTAUX





ANALYSE

Plus de 800 personnes ont répondu au sondage lancé par le Comité de Maine-et-Loire, invitant les joueurs et dirigeants des catégories Seniors, mais aussi les U20 et les U19 à donner leur avis sur le championnat seniors.

Les résultats de cette enquête montrent que près de 60% des personnes interrogées ont mentionné souhaiter un championnat en deux phases pour les poules seniors.

Après présentation au Comité Directeur du 23 mars, celui-ci a validé une nouvelle architecture des championnats seniors à partir de la saison 2018-2019



ANALYSE

A ce jour, la configuration des futurs championnats de PRF1, PRM1, DF2 et DM2 est arrêtée.

Pour les autres divisions (DF3, DF4, DM3, DM4, DM5) le principe avec un championnat en deux phases est arrêté, le nombre de poules de départ ainsi que le nombre de poules hautes et basses à mi-saison est en réflexion.

Les finales pour le titre de champion de la division sont maintenus.

Il n'y aura plus de barrage pour d'éventuelles accessions supplémentaires. En cas de places disponible, le classement FBI Inter-poule sera pris en compte

Afin d'éviter au maximum d'avoir des poules avec des exempts, les dates d'engagements ont également été adaptées :

- Pour fin juin : engagement des équipes de PRF1, PRM1, DF2 et DM2**
- Pour fin août : engagement des équipes de autres divisions (plus d'engagement sous réserve en juin)**



Pré-Régionale Féminine

Maintien de la formule actuelle avec 12 équipes

Nombre de montée fixée par la Ligue Régionale

4 descentes en DF2

Le premier de la poule à l'issue de la saison est déclaré champion de PRF1



Pré-Régionale Masculine

Maintien de la formule actuelle avec 14 équipes

Nombre de montée fixée par la Ligue Régionale

4 descentes en DM2

Le premier de la poule à l'issue de la saison est déclaré champion de PRM1



Départementale 2 Féminine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 2 poules de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la PRF 1
- les 3 derniers de chaque poule relégués en DF3

DF2A	DF2B	
1	1	Accèdent à la PRF1
2	2	
3	3	
4	4	
5	5	
6	6	
7	7	
8	8	
9	9	
10	10	Relégués en DF3
11	11	
12	12	



Départementale 2 Féminine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- de septembre à décembre
- avec 4 poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018
- les 3 premiers de chaque poule qualifiés pour les poules hautes
- les 3 derniers de chaque poule qualifiés pour les poules basses

DF2A	DF2B	DF2C	DF2D	
1	1	1	1	
2	2	2	2	Accèdent aux poules hautes
3	3	3	3	
4	4	4	4	
5	5	5	5	Accèdent aux poules basses
6	6	6	6	

Départementale 2 Féminine

Seconde phase

- de janvier à mai
- 2 poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
- les deux premières équipes de chaque poule accèderont à la PRF1
- Finale entre les deux premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DF2

DF2 A1	DF2 A2	
1	1	Accèdent à la PRF1
2	2	
3	3	Maintien en DF2
4	4	
5	5	
6	6	

- 2 poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase

Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de chaque poule seront reléguées en DF3

DF2 B1	DF2 B2	
1	1	Maintien en DF2
2	2	
3	3	
4	4	Relégués en DF3
5	5	
6	6	

Départementale 2 Masculine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 2 poules de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la PRM 1
- les 3 derniers de chaque poule relégués en DM3

DM2A	DM2B	
1	1	Accèdent à la PRM1
2	2	
3	3	
4	4	
5	5	
6	6	
7	7	
8	8	
9	9	
10	10	Relégués en DM3
11	11	
12	12	



Départementale 2 Masculine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- de septembre à décembre
- avec 4 poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018
- les 3 premiers de chaque poule qualifiés pour les poules hautes
- les 3 derniers de chaque poule qualifiés pour les poules basses

DM2A	DM2B	DM2C	DM2D	
1	1	1	1	
2	2	2	2	Accèdent aux poules hautes
3	3	3	3	
4	4	4	4	
5	5	5	5	Accèdent aux poules basses
6	6	6	6	



Départementale 2 Masculine

Seconde phase

- de janvier à mai
- 2 poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
- les deux premières équipes de chaque poule accèderont à la PRM1
- Finale entre les deux premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DM2

DM2 A1	DM2 A2
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

Accèdent à la PRM1

Maintien en DM2

- 2 poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase

Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de chaque poule seront reléguées en DM3

DM2 B1	DM2 B2
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

Maintien en DM2

Relégués en DM3

Départementale 3 Féminine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 3 poules de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la DF2
- les 3 derniers de chaque poule relégués en DF4

DF3A	DF3B	DF3C	
1	1	1	Accèdent à la DF2
2	2	2	
3	3	3	
4	4	4	
5	5	5	
6	6	6	
7	7	7	
8	8	8	
9	9	9	
10	10	10	Relégués en DF4
11	11	11	
12	12	12	



Départementale 3 Féminine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- **de septembre à décembre**
- **avec 5 ou 6 poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018**
- **des accessions dans chaque poule pour les poules hautes**
- **des « relégations » dans chaque poule pour les poules basses**

Le nombre d'équipe accédant aux poules hautes et poules basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 3 Féminine

Seconde phase

- de janvier à mai
- Des poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
 - **Le nombre de poule hautes et d'équipes accédant à la DF2 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules**
- Une finale sur plateau opposera les premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DF3

- Des poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase
 - **Le nombre de poule basses et d'équipes reléguées en DF4 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules**

Départementale 3 Masculine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 3 poules de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la DM2
- les 3 derniers de chaque poule relégués en DM4

DM3A	DM3B	DM3C	
1	1	1	Accèdent à la DM2
2	2	2	
3	3	3	
4	4	4	
5	5	5	
6	6	6	
7	7	7	
8	8	8	
9	9	9	
10	10	10	Relégués en DM4
11	11	11	
12	12	12	



Départementale 3 Masculine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- **de septembre à décembre**
- **avec 5 ou 6 poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018**
- **des accessions dans chaque poule pour les poules hautes**
- **des « relégations » dans chaque poule pour les poules basses**

Le nombre d'équipe accédant aux poules hautes et poules basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 3 Masculine

Seconde phase

- de janvier à mai
- Des poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
 - Le nombre de poule hautes et d'équipes accédant à la DM2 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules
 - Une finale sur plateau opposera les premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DM3
- Des poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase
 - Le nombre de poule basses et d'équipes reléguées en DM4 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 4 Féminine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 2 poules incomplètes de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la DF3

DF4A	DF4B
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

Accèdent à la DF3



Départementale 4 Féminine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- **de septembre à décembre**
- **des poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018**
- **des accessions dans chaque poule pour les poules hautes**
- **des « relégations » dans chaque poule pour les poules basses**

Le nombre d'équipe accédant aux poules hautes et poules basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 4 Féminine

Seconde phase

- de janvier à mai
- Des poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
 - Le nombre de poule hautes et d'équipes accédant à la DF3 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules
 - Une finale sur plateau opposera les premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DF4
- Des poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase
 - Le nombre de poule basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules

Départementale 4 Masculine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 4 poules incomplètes de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la DM3
- les 3 derniers de chaque poule relégués en DM5

DM4A	DM4B	DM4C	DM4D	
1	1	1	1	Accèdent à la DM3
2	2	2	2	
3	3	3	3	
4	4	4	4	
5	5	5	5	
6	6	6	6	
7	7	7	7	
8	8	8	8	
9	9	9	9	
10	10	10	10	Relégués en DM5
11	11	11	11	
12	12	12	12	



Départementale 4 Masculine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- **de septembre à décembre**
- **des poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018**
- **des accessions dans chaque poule pour les poules hautes**
- **des « relégations » dans chaque poule pour les poules basses**

Le nombre d'équipe accédant aux poules hautes et poules basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 4 Masculine

Seconde phase

- de janvier à mai
- Des poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
 - Le nombre de poule hautes et d'équipes accédant à la DM3 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules
 - Une finale sur plateau opposera les premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DM5
- Des poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase
 - Le nombre de poule basses et d'équipes reléguées en DM5 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules

Départementale 5 Masculine

Formule actuelle

- championnat en 1 phase
- 4 poules incomplètes de 12 équipes
- les 2 premiers de chaque poule accèdent à la DM4

DM5A	DM5B	DM5C	DM5D	
1	1	1	1	Accèdent à la DM4
2	2	2	2	
3	3	3	3	
4	4	4	4	
5	5	5	5	
6	6	6	6	
7	7	7	7	
8	8	8	8	
9	9	9	9	
10	10	10	10	
11	11	11	11	Relégués en DM5
12	12	12	12	



Départementale 5 Masculine

A partir de 2018-2019

Championnat en deux phases

Première phase

- **de septembre à décembre**
- **avec des poules de 6 équipes réparties suivant le classement de la saison 2017-2018**
- **des accessions dans chaque poule pour les poules hautes**
- **des « relégations » dans chaque poule pour les poules basses**

Le nombre d'équipe accédant aux poules hautes et poules basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules



Départementale 5 Masculine

Seconde phase

- de janvier à mai
- Des poules hautes de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase.
 - Le nombre de poule hautes et d'équipes accédant à la DM4 par poule sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules
 - Une finale sur plateau opposera les premiers de chaque poule pour déterminer le champion de DM5
- Des poules basses de 6 équipes réparties suivant le classement de la première phase
 - Le nombre de poule basses sera déterminé en septembre en fonction du nombre de poules

facebook



twitter

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKETBALL DU MAINE ET LOIRE

6 rue Pierre de Coubertin

49130 LES PONTS DE CE

TEL : 02.41.47.56.47

E-MAIL : secretariat@maineetloirebasketball.org

www.basketball49.fr